

Décision relative à notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2025-0065

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

Vu la notification de mise à disposition sur le marché pour le produit biocide ELI SKIN SP,

de la société **HYDRACHIM**

enregistrée sous le numéro **BC-KC110403-69**

Vu le rapport d'évaluation de la famille de produits FAMILY SALVESAFE H réalisé par la Lettonie, Etat membre de référence,

Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide ELI SKIN SP enregistrée sous le numéro EU-0035703-0000 dans le registre des produits biocides le 9 septembre 2025, considéré identique au produit SALVESAFE H0_R1 enregistrée sous le numéro EU-0028975-0035 dans le registre des produits biocides le 5 décembre 2022 et appartenant à la famille de produits FAMILY SALVESAFE H,

Considérant que le produit répond aux conditions de l'article 25 du règlement (UE) N°528/2012,

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 5 décembre 2032.

A Maisons-Alfort, le 19/12/2025

DocuSigned by:

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	ELI SKIN SP
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	BOTA'CLEAN NEUTRAL BOTA'NAFE NEUTRAL FLOW CLEAN NEUTRE SANEOS GEL SP DESINFLOW NEUTRE GEL DESINFECTANT MAINS SP GEL DSF MAINS SANS PARFUM GEL PRO SP

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	HYDRACHIM
	Adresse	ZA du Piquet 35370 ETRELLES
Numéro de demande	BC-KC110403-69	
Type de demande	Notification de mise à disposition sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2025-0065	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	HYDRACHIM
Adresse du fabricant	ZA du Piquet 35370 ETRELLES
Emplacement des sites de fabrication	HYDRACHIM Site 1 Route de Saint Poix 35370 Le Pertre France HYDRACHIM Site2 ZA La Pointe 35380 Plélan le Grand France

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z.I Portuaire BP 32, 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I Portuaire BP 32, 67390 Marckolsheim France

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique		Substance active		200-018-0	1,98

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/20081

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectant pour les mains

Type de produit	TP1
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfectant pour les mains prêt-à-l'emploi efficace contre les bactéries, levures et virus (seulement les virus enveloppés) en milieu domestique, médical, institutionnel et industriel.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application : Application manuelle, application de mousse
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application : 3 mL Nombre et fréquence des applications : Appliquer une fois. Renouveler l'application si une nouvelle désinfection des mains est nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel Non professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,05 - 2 litres (utilisateurs non professionnels, professionnels et industriels) Bidon (HDPE) : 10 - 210 litres (utilisateurs professionnels et industriels)

Jerrican (HDPE, LDPE) : 1 - 60 litres (utilisateurs professionnels et industriels)
Jerrican (HDPE, LDPE) : 1 - 5 litres (utilisateurs non professionnels)

Poches (LDPE, LLDPE) : 0,05 - 5 litres (utilisateurs non professionnels, professionnels et industriels)

Doypack (PE) : 1 - 2 litres (utilisateurs non professionnels, professionnels et industriels)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter le mode d'emploi.
- Se mouiller les mains et les poignets avec de l'eau. Placer 3 ml de produit dans le creux de la main. Frotter les mains et les poignets pendant au moins 30 secondes. Rincer abondamment à l'eau claire. Appliquer une fois. Renouveler l'application si une nouvelle désinfection des mains est nécessaire.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Éviter le contact avec les yeux.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Éliminer le contenu/ récipient conformément aux réglementations nationales en vigueur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Protéger du froid et du gel.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Durée de conservation : 24 mois à température ambiante.

6. Autre(s) information(s)

-